

Nécrologie

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **20 (1891)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pline, à plus forte raison devons-nous nous mettre en garde contre la manie, trop fréquente peut-être chez le jeune maître, de dénigrer le pays où il exerce : « Climat, habitudes, personnes et caractères, tout est pour eux matière à critiques. Ils ne se considèrent là que comme des oiseaux de passage.

Naturellement, leur considération et leur respect en souffrent, car la *discipline* est œuvre d'affection, de confiance et de respect. Comment l'instituteur veut-il qu'on lui accorde tout cela, si lui-même n'offre rien en échange ? Si une commune aime et honore le maître qui lui a donné, durant de longues années, le meilleur de son esprit, de ses forces ou de son cœur, il est difficile, au contraire, qu'elle l'attache à celui qui, au moins en apparence, n'a pas voulu se faire l'homme du pays et ne s'intéresse à rien de ce qui le touche. »

NÉCROLOGIE

Mardi 23 juin, est décédée M^{lle} Carrel, qui fut pendant plus de 40 ans maîtresse de l'école des filles de Courtion. C'était une institutrice modèle qui a consacré sa vie et ses talents à l'éducation de la jeunesse. D'une grande fermeté de caractère, elle a su toujours obtenir une bonne discipline dans son école. Grâce à ses excellentes méthodes, elle a formé des élèves distinguées, et son école a toujours été classée parmi les premières du district. Beaucoup de maîtres trouveraient en elle un bel exemple d'ordre, de ponctualité et d'exactitude. Elle a inculqué à ses élèves la piété qu'elle a pratiquée toute sa vie. Toute à ses devoirs, elle a acquis la confiance de ses supérieurs, l'estime de ses collègues et le respect de ses élèves. De ces dernières, plusieurs se rappellent encore cet épisode émouvant qui survint sous le régime de 1847. Un jour, M. le Préfet du Lac, en faisant la visite de l'école, lui posa cette question : « Mademoiselle, vous savez que vous devez prêter serment à la constitution et j'ai l'ordre de recevoir votre serment. » M^{lle} Carrel répondit catégoriquement : « Jamais je ne prêterai ce serment. » M. le Préfet ajouta : « Je vous donne demi-heure pour réfléchir et faites attention aux conséquences d'un refus. » M^{lle} Carrel répliqua : « Jamais je ne le prêterai, quelles qu'en soient les conséquences. » Peu de temps après, elle dut quitter son poste. Elle alla en Pologne, où elle y trouva un emploi de préceptrice.

En 1857 elle rentra au pays et reprit la direction de l'école qui lui avait été jadis confiée et elle la dirigea jusqu'en 1889, où l'âge et les infirmités l'obligèrent à quitter l'enseignement. Ses élèves garderont toujours d'elle un bon souvenir.

C'est bien d'elle qu'on peut dire : Elle a veillé sur les pas des siens et n'a pas mangé le pain de l'oisiveté.

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur. Que dès à présent, dit l'Esprit-Saint, ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent.

P.